

Le Bazar paraît le Dimanche de chaque semaine, format in-4° de huit pages à deux colonnes, et plus si l'abondance des matières l'exige.

Le prix de l'abonnement est de 7 fr. pour trois mois, 12 fr. pour six, et 20 fr. pour l'année.

Pour ce prix, chaque Abonné fondateur a droit à une annonce gratuite par semaine, de 20 lignes au plus; l'excédant sera payé.

Les Abonnés qui ne veulent pas profiter des insertions gratuites ne paieront que 4 fr. pour trois mois, 6 fr. pour six mois, et 10 fr. pour l'année.



Les abonnements ne peuvent dater que du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

Les personnes non abonnées paieront chaque insertion 15 c. la ligne.

On s'abonne à Lyon, à la Librairie industrielle et d'éducation de Chambet fils, quai des Célestins, chez qui toutes les Annonces seront adressées;

Chambet père, libraire, place des Terreaux, 16;

Lusy, rue Lafont, 20;

Giraudier, place Louis-le-Grand, 17;

Et Durand, graveur, passage de l'Argue, à la Rotonde.

LE BAZAR

LYONNAIS,

Feuille générale d'Annonces en tout genre, intéressant le Commerce, les Arts, l'Industrie, les Intérêts privés et généraux.

Toutes les Annonces gratuites

POUR MM. LES ABONNÉS-FONDATEURS.

1 Fr. par mois pour ceux qui ne veulent pas profiter des Annonces gratuites, et 15 cent. par ligne d'insertion pour les Personnes non abonnées.



NOUVELLES LOCALES.

Mardi dernier, à trois heures, des ouvriers employés à un travail de terrassement au fort Saint-Irénée ont été engloutis sous un éboulement de terre considérable. Grâce à de prompts secours, ils ont été retirés de dessous les décombres, mais deux, dans un état qui fait craindre pour leurs jours, et plusieurs autres avec des contusions plus ou moins graves.

— Le maire de la ville de Lyon vient de faire un appel à la bienfaisance des Lyonnais, en faveur du Dépôt de Mendicité; l'un des établissements les plus utiles qui aient été fondés à Lyon. Des quêtes auront lieu à domicile; les habitants sont expressément prévenus que nul autre que les personnes

auxquelles le maire a adressé des circulaires revêtues de sa signature, n'est autorisé à se présenter chez eux pour la collecte dont il s'agit.

— La condition publique pour les soies a placé, samedi son n° 312.

Les affaires sont peu actives; toutefois le cours n'a pas fléchi pendant le courant de la semaine passée.

— On parle de la réorganisation de notre Faculté de Théologie; M. l'abbé Pavy, l'auteur des *Grands Cordeliers de Lyon*, serait appelé à remplir la chaire d'histoire ecclésiastique; on ne peut trop applaudir à un pareil choix. M. l'abbé Tarpin serait professeur d'hébreu; M. l'abbé Vincent enseignerait le dogme ou la morale.

— On va démolir, sur le quai de l'Archevêché, la maison où se trouve l'établissement des bains à vapeur et qui est placée à l'angle de ce quai et de la place de Roanne. Cette maison qui empiétait considérablement sur l'alignement de la voie publique, sera remplacée par une nouvelle construction en reculement de la première, qui rendra au quai la largeur qu'il doit avoir sur ce point.

— Le vendredi 15 janvier 1835, à trois heures du soir, il sera procédé, en l'une des salles de la Préfecture, à l'adjudication, au rabais, des travaux à exécuter pour la construction d'un quai entre le pont Tilsitt et celui d'Ainai, dont la dépense s'élève à 367,734 fr. 93 c., non compris une somme de 52,265 fr. 7 c., à valoir pour ouvrages à exécuter en régie et dépenses imprévues.

— Les glaces que charriait la Saône se sont arrêtées au pont de Serin, dans la nuit de dimanche à lundi.

On a pu, dans cette circonstance, se convaincre de l'utilité de la gare de Vaise, ordinairement si solitaire. Dans la soirée du dimanche, un grand nombre de bateaux, chargés ou non, et tous les paquebots de la Saône; y sont venus chercher un abri, dans la prévision de la débâcle : un jour plus tard ils n'eussent pas été à temps. On se hâte de décharger la plupart des bateaux amarrés à nos quais qui n'ont pu être mis en sûreté.

(*Courrier de Lyon.*)

— Entr'autres dispositions de bienfaisance dont l'acceptation est autorisée par diverses ordonnances royales, nous avons remarqué les suivantes :

1^o Legs d'une maison et dépendances, évaluées 4,000 fr., fait à l'hospice de la Charité de Lyon, par M. Peillon ;

2^o Legs d'une rente de 150 fr. payable pendant vingt-cinq ans. fait au pauvres de Liergues (Rhône), par madame Mogniat de Liergues ;

3^o Legs de 600 fr. fait aux pauvres de Gleize (Rhône), par M. le comte d'Apchier de Vabres.

— La caisse d'épargnes de Lyon a reçu dimanche la somme de 16,960 fr., versée par 550 déposants ; sur ce nombre, 21 nouveaux livrets ont été délivrés. Elle a remboursé 5,256 fr. à 23 personnes.

— MM. les négociants, fabricants, chefs d'atelier et ouvriers patentés de la fabrique de rubannerie, guimperie, passementerie et tirage d'or, et de celle de la chapellerie, sont convoqués à l'Hôtel-de-Ville le 5 et le 6 du mois prochain, pour procéder au renouvellement annuel et partiel du Conseil des prud'hommes pour 1836.

Les prud'hommes sortants sont MM. Fichet, Blanc, Ville, Rodet, Ferréol, Arragon, Teissier et Jubié.

— L'assemblée générale des électeurs fabricants de soierie est convoquée pour le 7 janvier, dans la salle de la Bourse, pour élire six prud'hommes en remplacement de MM. Riboud, Pellin, Pascal, Roux, Blanc et Bourcier.

— Deux sections de l'assemblée des électeurs chefs d'atelier ou ouvriers, se réuniront, l'une, le 10 janvier, dans la salle de la Loterie, pour élire un prud'homme en remplacement de M. Perret ; l'autre, le même jour, à l'Hôtel-de-Ville de la Guillotière, à l'effet d'élire un prud'homme en remplacement de M. Vérat.

— Le moment approche où, en exécution de la loi du 31 mars 1833, le Tribunal de Commerce de Lyon doit désigner un ou plusieurs journaux où devront être insérés les extraits d'actes de société. Le *Réparateur* lui conseille, et il a raison, de placer dans une urne les noms de toutes les feuilles qui s'impriment dans notre ville, et de s'en rapporter au sort pour la désignation de celle qui sera appelée à recevoir, en 1836, les annonces de cette nature.

— Dans une partie de chasse qui a eu lieu vendredi 11, aux environs de Fontaines, un lièvre, poursuivi par un chasseur, fut obligé de se réfugier dans une écurie dont la porte était ouverte. L'obstiné chasseur entre dans cette écurie, mais quel ne fut pas son étonnement quand, au lieu du lièvre qu'il voulait à toute force, il vit un énorme loup que le froid y avait sans doute conduit. Toutefois, il lui tire un coup de fusil qui l'atteint à l'aisselle. Le loup, grièvement blessé, allait se précipiter sur le chasseur, lorsqu'un second coup de fusil le couche à terre raide mort. Cet animal a été amené sur un âne à la préfecture du Rhône.

(*Journal du Commerce.*)

— On a trouvé, mardi matin, dans le Rhône, en face du cours du Midi, le corps d'une jeune fille noyée; elle n'a pas été reconnue et on ignore les causes de sa mort.

— Dans la journée de mardi, on a trouvé deux femmes mortes dans leurs domiciles; elles avaient été asphyxiées par la vapeur du charbon de terre; l'une, âgée de vingt-quatre ans, demeurant quai de Pierre-Scise; l'autre, âgée de vingt-neuf ans, demeurant rue de la Vieille.

— Le Dépôt de Mendicité comptait, le 15 de ce mois, 104 hommes et 117 femmes. Total, 221.

— Demain lundi, l'Académie de Lyon tiendra une séance publique à quatre heures précises du soir, au palais Saint-Pierre; dans cette séance, madame Desbordes-Valmore doit lire une pièce de vers de sa composition.

— Les gérants du *Réparateur* et de la *Gazette du*

Lyonnais ont été acquittés mercredi dernier de l'accusation portée contre eux, pour un compte rendu d'une séance de la Cour d'Assises de Paris.

— Le même jour, la diligence arrivant de Paris, ayant rencontré une rigole près la barrière de Serin a reçu une secousse si violente que le conducteur a été renversé violemment sous les roues de la voiture; heureusement les chevaux se sont arrêtés d'eux-mêmes.

— On annonce que M. M., négociant de notre ville, s'est brûlé la cervelle, à Paris, où il venait de se rendre pour ses affaires; on attribue ce suicide à des pertes considérables, au jeu et à l'infidélité d'un individu qui s'est enfui avec une somme de 120,000 fr. que M. M. lui avait mis dans son commerce.

(Réparateur.)

— L'Académie de Lyon a renouvelé son bureau pour l'année 1836. M. le docteur Polinière a été élu président pour la section des sciences, et M. l'avocat Guerre, pour celle des lettres; M. Bréghot du Lut a été réélu secrétaire-adjoint pour la même section, et M. Pichard, médecin, pour celle des sciences, en remplacement de M. Tabareau, démissionnaire.

NOUVELLES THÉÂTRALES.

Le directeur de nos théâtres remet de temps à autre au répertoire quelques-uns de ouvrages de l'ancienne scène, ouvrages qu'on est convenu d'appeler *perruques*, et qu'il faut cependant faire connaître à la génération nouvelle. La preuve qu'il a raison, c'est que ces pièces ont fait plaisir. De ce nombre, nous citerons *L'Amant Bourru*, de Maval, fort bien jouée par Valmore et madame Debrière; cette dernière surtout a dans son jeu des traditions de la bonne compagnie.

— M. Ravel, acrobate à réputation, a donné, avec sa famille, deux représentations au Gymnase, de leurs exercices qui n'ont attiré presque personne, dans un siècle où l'on voit tant de *sauteurs* dans le monde. Ceux qui se montrent sur le théâtre intéressent peu.

— Notre premier danseur Daumont vient de faire *mimer*, au Grand-Théâtre, un ballet nouveau de sa composition, ayant nom *La Ville et le Village*, il était onze heures du soir, le premier acte seulement était joué, et il y en a trois; le froid était vif, nous n'avons pas voulu errer dans les rues de Lyon à une heure du matin, et nous n'avons pu constater le succès ou la chute de l'œuvre de M. Daumont;

nous avons appris cependant que le succès n'avait pas été douteux (1).

— La représentation donnée au bénéfice de madame Brunet, la doyenne des Duègnes de nos théâtres, se composera de *La Dame de Laval*, du *Mari charmant*, pièces dont on dit du bien, et de *La Tirelire ou la Caisse d'Epargnes*, vaudeville bouffon, après viendra celle de Barqui, si nous sommes bien informé, avec *Le Fort l'Étèque*, nous aurons *Le Jugement de Salomon*, puis viendra *Henri V*. Toutes ces pièces ont obtenues beaucoup de succès à Paris (2).

GYMNASE.

Représentation au bénéfice de Jules, lundi dernier.

La salle était remplie: le bénéficiaire n'a dû être mécontent ni de la recette, ni du public.

Une Heure dans l'autre Monde nous donne une idée assez mince des joies de la vie future; figurez-vous un pauvre diable, tout transi d'amour, jeté au milieu des fous, se voyant, lui, par delà ce monde sublunaire, mort, et bien mort. C'est une suite de scènes jouées devant cet habitant de l'autre rive, par des êtres qui rêvent, l'un, qu'il est le dieu de la musique; l'autre, le dieu de la danse, celui-ci, le démon incarné. Dans tout cela, il n'y a d'amusant, en vérité, que la verve toujours comique, toujours intarissable de Barqui. Avant de faire *une heure dans l'autre monde*, les auteurs devaient se donner au diable: leur pièce eût été plus gaie.

La Tache de Sang est un de ces bons mélodrames du bon vieux temps, qui repose sur une de ces idées qu'on trouverait partout, pour peu qu'on voulût se baisser pour les ramasser. Alfred aime la fille d'un haut et puissant seigneur, mais Alfred a du sang dans sa famille; son père est mort sur l'échafaud. Vous devinez ici tout le drame, si drame il y a. Vous voyez déjà qu'Alfred, malgré sa tache de sang, est aimé, adoré, préféré à un cousin; cousin tel que les taillait Pixéricourt, haut, fat, insolent et coupable, et qu'il finit par être heureux, en dépit de son stigmat sanglant. Tout se passe comme de coutume; un coup de pistolet, tel que vous en avez si souvent entendu, vient dénouer l'action qui eût pu tout aussi bien se terminer par le poignard: mais le pistolet, c'est la machine électrique remuant les nerfs malades. On dit, nous ne l'affirmons pas, qu'on nous a volé dans ce mélodrame un bel et bon suicide. La jeune fille qui se jette à Alfred, qui en veut à tout prix, s'empoisonne dans l'original. Qu'on nous rende le poison et la jeune fille mourant dans les angoisses. Adam a joué l'homme à la

(1) Ce ballet-pantomime est en vente à la Librairie de Chambet fils.

(2) Ces diverses pièces ainsi que toutes celles qui se jouent sur nos théâtres, sont en vente à la même Librairie.

tache de sang, avec autant d'intelligence que de passion : Adam. c'est l'homme du drame, l'homme aux émotions. Mademoiselle Henriette Baudoin a de bien beaux yeux, de trop beaux yeux pour le mélodrame : à ces yeux, les ris et la gaîté, et non les tortures du mélodrame. Noublions pas le bénéficiaire qui a dit son rôle avec une bonhomie pleine de comique, qui souvent a déridé le front des spectateurs, et a fait rire jusqu'aux larmes.

Qu'on dise que M. Ancelot ne peint jamais que des natures exceptionnelles, qu'il ne connaît pas le cœur humain, qu'il est faux, gourmé, qu'il n'entend rien à exprimer les passions, à la bonne heure; mais M. Ancelot entend à merveille l'art scénique : il amuse et intéresse; que voulez-vous de plus. *Le mariage sous l'Empire* n'est pas une comédie, cela peut être; mais c'est assurément une pièce conduite avec art, où l'intérêt va toujours croissant, où l'on ne s'ennuie pas enfin. Il y a là deux figures en relief, dessinées avec talent; l'une d'un colonel de l'Empire, que l'empereur force à épouser, dans vingt-quatre heures, la fille d'un vieil émigré; l'autre, celle de cette jeune fille qui, sur la terre d'exil n'a laissé ni sa morgue aristocratique, ni ses hauteurs de grandes dames; ce pauvre ancien régime est bien maltraité par M. Ancelot! La bénédiction nuptiale a été à peine prononcée que la jeune fille reprend ses habitudes d'insolence, qu'elle avait un moment quittées; le colonel part sur le champ, pour l'armée, sans être même entré dans la chambre nuptiale : je vous demande si les colonels de la vieille armée n'ont pas à se plaindre de M. Ancelot tout autant que l'ancien régime? Voyez-vous d'ici la triste figure qu'eût faite le colonel à son retour au régiment; l'empereur, s'il eût appris cette escapade, eût mis son nom à l'ordre du jour. Mais que faire? l'empereur avait donné vingt-quatre heures. Coucher avec sa femme et passer à un conseil de guerre, et le colonel eût été absous. Quoi qu'il en soit, le voilà de retour notre colonel, au bout de deux ans qu'il a mis à profit pour se défaire de quelques manières qui sentaient un peu trop le corps-de-garde. Il a dépouillé ces formes dures et âpres, la parole brève et saccadée que nous lui connaissions au premier acte. Il revient sous le nom de son frère Valentin, baron, conseiller d'état, la culotte courte et collante, le jabot plissé, le chapeau à claques sous le bras et la parole ornée, polie, quelque peu mielleuse, en diplomate au petit pied. Deux ans, entendez-vous? et sa femme ne le reconnaît pas, et sa jeune cousine ne le reconnaît pas non plus; cela vaut bien le colonel transi du premier acte, qu'en dites-vous? Maintenant, je suppose que vous savez par cœur votre *Marivaux*, et la scène des jeux de l'amour et du hasard! La jeune fille qui a bien changé tombe amoureuse folle du faux conseiller d'état, le faux conseiller d'état se prend d'un amour de colonel, de vrai colonel et baron, pour sa femme, et tout finit comme dans *Marivaux*. Mademoiselle Herliska a joué son

rôle comme d'ordinaire, c'est-à-dire, en habille comédienne. Alexandre, sous l'habit de colone, comme sous l'habit emprunté de conseiller d'état, a été, tour-à-tour, excellent. Mademoiselle Baudoin avait une robe bien fraîche et taillée sur le patron d'une modiste de l'Empire, c'est tout ce que nous en dirons. Célicourt n'a qu'un rôle de quelques instants; mais vous savez sa rondeur et sa verve!

A.

COUR D'ASSISES DU RHONE.

Audience du 12 décembre.

Antoinette Butet, traduite devant la Cour, sous la prévention d'avoir jeté son enfant dans un puits, le même jour de son accouchement, a été acquittée.

Audience du 14.

M. Penicaud, gérant du *Censeur*, comparait sous la prévention d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, de provocation non suivie d'effet au renversement du gouvernement et d'attaque contre la dignité royale. M. Vincent de Saint-Bonnet a soutenu l'accusation; M^e Jules Favre a présenté la défense. Un verdict d'acquiescement a été rendu.

Audience du 15.

Virginie Dole, femme encore jeune; aux traits caractérisés, qui avait été acquittée par la Cour d'Assises de Chalon, sur l'accusation d'infanticide, vient d'être condamnée pour un second crime de ce genre aux travaux forcés à perpétuité. Elle a constamment baissé les yeux et répondu avec indifférence aux questions de M. le Président.



VARIÉTÉS.

LE LIVRE SANGlant.

Du magicien Cornélius Agrippa (1).

Avant de partir pour un long voyage, Cornélius Agrippa ferma soigneusement la porte de son cabinet; il en remit la clé à sa femme, en lui enjoignant, sous peine de la vie, de ne point l'ouvrir, et surtout de n'y laisser pénétrer aucune personne étrangère. « Ne vous laissez, lui dit-il, ni vaincre

(1) Cornélius Agrippa, de Cologne, florissait dans la première moitié du seizième siècle. Il parcourut toute l'Europe, servit plusieurs princes, mit au jour beaucoup d'ouvrages qui ne sortent plus des rayons des grandes bibliothèques. Il fut militaire, philosophe, médecin, théologien, avide de sciences occultes, visionnaire, et pour cela, il eut le renom de magicien. Peut-être aussi aimait-il à se le donner lui-même, et ce qui le ferait présumer, c'est le chien noir qu'il avait pour conseiller, et à qui l'on raconte qu'il dit en mourant : *Abi perdita bestia, quæ me totum perdidisti.*

par les prières, ni intimider par les menaces. Je vous le répète : si la vie a quelque prix à vos yeux, gardez-vous bien de me désobéir ! »

Un jeune homme, qui demeurait dans la maison et avec la famille de Cornélius Agrippa, avait tenté plusieurs fois de s'introduire dans ce mystérieux cabinet, et toujours vainement. Cette fois, il pria tant, il conjura tant la femme du magicien de lui laisser voir les livres de son mari qu'il réussit à vaincre sa résistance ; et l'imprudente lui remit la fatale clé.

Il y avait sur une table un livre ouvert que, ce jour-là même, Agrippa avait lu jusqu'au moment de son départ. Les caractères de ce livre horrible étaient tracés avec du sang et les feuillets en étaient fait de peau humaine. Sur quelques-uns de ces feuillets, on remarquait d'effroyables peintures, des monstres hideux et des formes inconnues qui semblaient se montrer tout-à-coup, comme pour jeter l'épouvante dans l'âme du spectateur.

Le jeune homme avait commencé à lire, prononçant des paroles qu'il ne comprenait pas, et qu'il ne continuait pas moins de lire, quand, du côté de la porte, il entendit un bruit sourd, qui devint plus fort à mesure qu'il poussa plus avant sa lecture.

Ce bruit crût donc peu à peu, puis ce fut une voix, puis à cette voix se joignit un rude frapement à la porte. Et alors le jeune homme, tremblant, ne sut que dire ni que faire. Enfin la porte brisée vole en éclats, une épaisse fumée remplit le cabinet, se dissipe graduellement, et laisse voir.... Satan !

Le démon portait au front deux cornes droites et aigues, rouges comme un fer passé neuf fois au feu ; il lui sortait des narines un air coagulé qui répandait une odeur sulfureuse ; et sa queue tortueuse se repliait et s'agitait à l'instar d'une vipère.

« Commande, dit-il, commande, que veux-tu de moi ? » Et le jeune homme, dont les cheveux se hérissaient et dont les membres glacés semblaient frappés de paralysie, ne sut que répondre à cette interpellation imprévue.

« Commande, commande ! poursuivit le démon ; que veux-tu de moi ? » Et l'infortuné se taisait toujours, n'ayant pas la force d'articuler une parole, et sentant sa moelle se fondre dans ses os disloqués.

« Commande, commande ! que veux-tu de moi ? » lui cria, pour la troisième fois, le diable, avec un hurlement plus effroyable encore. Aussitôt lui lançant, de ses yeux enflammés, une lueur sanglante, il éleva ses griffes, et lui en enfonce les pointes crochues dans le visage, avant même que le malheureux eût le temps de se recommander à Dieu par une oraison.

Alors, furieux et joyeux à la fois, le démon arracha du sein du jeune homme, son âme curieuse, qu'il emporta dans les enfers, avec un horrible grin-

cement de dents et au bruit redoublé des éclats du tonnerre.

Morale.

Que de cet exemple, la jeunesse apprenne à ne jeter les yeux et à ne porter la main que là où il est permis, et surtout à ne lire jamais dans les grimoires des sorciers.

B.-C.

(Robert Southey's tales.)



CABINET D'AFFAIRES.

400 mille francs à placer par hypothèque, par sommes de vingt mille francs et au dessus. On désire des biens ruraux pour gage hypothécaire, à quatre et demi pour cent d'intérêt.

— Grandes et belles Propriétés dans le Beaujolais et le Maconnais, à vendre sur le pied de trois pour cent net du revenu.

— Bonne Maison, dans un bon quartier de la ville, du revenu net de 4,500. Prix fixe, 84,000 fr.

— Beau Domaine, près de Feurs, affermé 1,400 fr. avec des réserves. Prix fixe, 40,000 fr.

— On demande à acheter deux Maisons à la ville, dans un bon quartier ; du prix de 100,000 fr.

— On offre une bonne créance de 20,000 fr., à un an de terme. Les codébiteurs sont riches et les sûretés sont complètes ; le cessionnaire aura une prime indépendamment de l'intérêt à cinq pour cent.

— Beau et bon Piano de Pape, à trois cordes et six octaves, à vendre de suite, pour cause de départ. Prix fixe, 600 fr.

— A vendre, ou à louer ou à échanger, belle Maison de campagne, à Villeurbanne, composée de vingt-huit pièces, cave, grenier, buanderie, salle de bains, écurie, cour, joli jardin complanté d'arbres fruitiers, avec un jet d'eau.

S'adresser, tous les jours jusqu'à deux heures, à M. Gilbert Bourget, place Louis-le-Grand, n. 11.

OBJETS A VENDRE.

1° Plusieurs Cafés avantageusement situés.

2° Un des plus beaux Restaurant de la ville de Lyon, d'un produit considérable, est situé de la manière la plus avantageuse.

3° Un Joli Fonds d'Epicerie bien agencé, très bien achalandé, et situé dans le lieu le plus commerçant de cette ville.

S'adresser, pour le tout, à M. Perussel, agent d'affaires rue Trois-Maries, n. 12.

A VENDRE

EN GROS OU EN DÉTAIL.

Environ deux mille pieds d'arbres, chênes et hêtres de toute dimension et de toute hauteur, d'un mètre et demi à trois mètres, soit neuf pieds de circonférence sur quinze à dix-huit mètres, ou quarante-cinq à cinquante pieds de hauteur, droits et sans branches.

La forêt est située sur la commune de Lent, à deux lieues de Bourg, à un quart-d'heure de la route de Lyon, à deux lieues de la rivière d'Ain, où ils peuvent être embarqués pour Lyon; ils sont propres à toute usine, construction, et à tout autre service.

Ce sont les plus beaux arbres de cette essence qui existe dans le département de l'Ain.

S'adresser, à Bourg, chez M. Ravet-Falconnet, rue de Varenne, qui vendra aussi, en gros ou en détail, le sol et la superficie de la forêt de Sélignat, située entre Simandre et Chavannes, même département, d'une contenance de deux cent quatre-vingts hectares, soit quatre mille deux cents coupées, mesure locale, et dans laquelle forêt il existe plus de seize mille pieds d'arbres de toutes essence et dimension.

Le sol (taillis bien peuplé), dégagé de la futaie, présentera un placement de plus de cinq pour cent, franc de toutes contributions.

A VENDRE, Grande-Côte, n. 38. — Un Rez-de-Chaussée avec une Chambre du revenu de 620 fr. pour le prix net de 10,000 fr.

DEMANDES ET PROPOSITIONS.

— Une demoiselle ayant reçu une bonne éducation et ayant été sous-maitresse dans un pensionnat de Paris, demande une place du même genre, d'institutrice dans une maison particulière ou de demoiselle de compagnie. S'adresser au bureau du Bazar.

Annonces et Avis divers.

AU PRIX FIXE.

PAPON, marchand cerdonnier et bottier, rue Puits-Gaillot et place de la Comédie, n. 25, prévient le public qu'il tient un assortiment de chaussures pour hommes, pour femmes et enfants à

juste prix : pour hommes, bottines hautes, 17 fr. bottines basses, 14 fr.; quart de bottes, 11 fr. souliers à cordons, 5 fr. 50 c.; souliers lacés, 6 fr. 50; souliers de chasse, 7 fr.; baraquettes, 2 fr.; babouches fourrées, 2 fr. 50 c.; pour femmes, souliers et escarpins, 4 fr. 25 c.; baraquettes en peau, 1 fr. 75 c.; baraquettes fourrées, 2 fr.

— Café de santé, avantageusement connu depuis quinze ans, dont le dépôt général est toujours chez M. Antoine Bailly, libraire, place des Carmes, n. 12. Se vend 75 c. la livre au lieu de 1 fr.

DÉPOT GÉNÉRAL, PHARMACIE DE MACORS,

DE LA RUE SAINT-JEAN.

PATE PECTORALE

RÉGLISSE A LA GOMME,

de GEORGÉ, pharmacien à Épinal.

Par Boîte de 60 c. et de 1 fr. 20 c., avec le prospectus pour la manière d'en faire usage. Cette Pâte, guérit en peu de jours les rhumes et les catarrhes les plus invétérés, sous-entrepôt :

Chez MM. Cruzevert, à la Glacière; Gustin, rue du Plâtre; Dubaunard, rue Neuve; Bresson, rue de Pusy; Barcet, rue Belle-Cordière; Lian, place des Capucins; Caillou, aux Brotteaux; Lafabrigue, à La Guillotière; Joubert, à Vernaison.

SIROP VÉGÉTAL

DE SALSEPAREILLE,

Composé suivant la formule, adopté par la Société de Médecine.

Ce Sirop a toujours mérité la préférence sur tout autre pour le traitement des maladies vénériennes. Sa propriété est de guérir radicalement toutes les maladies qui proviennent d'un sang âcre, échauffé, et qui dégénèrent en dartres, scrofules et démangeaisons.

Ce Sirop se vend à la Pharmacie de Macors, à Lyon, rue Saint-Jean, n. 30. Le prix du grand flacon est toujours de 5 fr. avec le prospectus.

PENSION ET RESTAURANT,

TENUS PAR MADAME VEUVE CHEVALIER,

Rue du Palais-Grillet, ou Puits-Pelu, n. 6, au 1^{er}.

Prix, par mois, 40 et 50 fr. pour deux repas.
50 et 55 fr. pour un repas.

On sert aussi à prix fixe et à la carte, à toute heure.

Madame Chevalier espère que, par les soins qu'elle apportera au service de son établissement, toutes les personnes qui l'honoreront de leur confiance seront entièrement satisfaites de l'exactitude qu'on mettra à les contenter, soit au restaurant ou en ville, où elle servira également à toute heure.

PENSION BOURGEOISE,

Rue du Perrat, n. 10.

La dame veuve Girard a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient d'établir une Pension bourgeoise. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance y trouveront toujours une nourriture saine, abondante, variée selon la saison, et servie avec propreté et célérité, à un prix modéré. Pour la commodité de MM. les Pensionnaires, il y aura deux tables pour les déjeuners et pour les diners. On portera aussi à domicile. On prendra des Pensionnaires à la quinzaine et au cachet.

LES DÉPÔTS

DU PAPIER DIAPALME

AU GAROU,

Connu si avantageusement depuis nombre d'années pour le pansement des cautères et des vésicatoires, sont toujours chez M. Chevallier, successeur de Jacquand, place de l'Herberie, et chez Paul Macors, pharmacien, rue Puits-Guillot, 29, dans la pharmacie duquel on trouve les Capsules gélatineuses au Baume de Copahu, l'Elixir de Guillet et le Sirop pectoral de Lamouroux.

POUDRE BALSAMIQUE

ANTI-GONORRHIÉIQUE,

Vingt paquets suffisent pour arrêter les écoulements anciens les plus rebelles. Prix du paquet, 30 c.

Poudre vermifuge d'Helminthochorton.

Ce vermifuge est principalement pour les enfants quoiqu'il réussit parfaitement aux Adultes.

On ne paie le prix qu'après en avoir connu les effets.

Pharmacie PICTET, place Belle-Cour, n. 12, près la place Lévis.

ANNONCES

DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

LIBRAIRIE D'ANTOINE BAILLY,

Place des Carmes, n. 12, à Lyon.

Grand assortiment de belles Heures, ainsi qu'une quantité considérable d'autres bons Ouvrages moraux instructifs et amusants, d'un bon choix, pour étrennes; le tout avec de jolies gravures et à des prix très satisfaisants pour l'acheteur. L'on trouve aussi, chez le même libraire, un magasin de gravures de piété très assorti dans toutes les classes, dont les prix ne laissent rien à désirer.

Librairie de Chambet fils.

LES CODES FRANÇAIS REUNIS;

édition diamant, in-32. Prix 2 fr. 50 c.

LE GUIDE DU JEUNE HOMME

EN SOCIÉTÉ.

in-18. Prix, 50 c.

L'EMBLÈME DES FLEURS,

ou

LE PARTERRE DE FLORE;

joli vol. in-18, 3^e édition. — 1 fr.

— Le même ouvrage, nouvelle et jolie édition, en miniature. Prix 75 c.

AGENDA LYONNAIS

POUR 1836.

— Cet Agenda est très remarquable par son élégance et sa grande utilité; on y trouve réu-

nies les administrations et les sociétés savantes, les tribunaux et les bibliothèques, la bourse et les omnibus, la chambre de commerce et le chemin de fer, la concordance des calendriers et les contributions, la direction des postes et la loi sur le timbre, les poids et mesures et le musée, la méthode pour calculer les intérêts et l'éclairage au gaz, etc. Nous n'en finirions pas de raconter tout ce qu'il offre d'utile et d'intéressant; il se vend bien cartonné 2 50, chez Lusy, libraire éditeur de l'*Almanach Commercial* de Lyon, rue Lafont, n. 20, et chez Chambet fils.

UN VATICAN,

RECUEIL D'ARCHITECTURE.

MANUEL DU DÉGRAISSEUR,

A la portée de tout le monde,

in-18. Prix, 1 fr.

PETIT TAITE DE TOILETTE

A L'USAGE DES DAMES,

Contenant la manière de se mettre convenablement selon son âge, sa figure, sa taille et sa fortune; les toilettes de bal, de deuil; le choix et l'ordonnance des Appartements; diverses recettes pour entretenir la santé et la fraîcheur; les noms et adresses des Artistes renommés en tout genre, etc.

Joli volume in-40, orné de vignettes gravées sur acier, doré sur tranche. Prix, 75 c.

L'ART DE L'HORLOGERIE,

Enseigné en 30 leçons,

gros vol. in-12, beaucoup de planches.



LE FILS DU RÉGICIDE.

in-8, belle édit. fig., au lieu de 7 fr. 50 c. 4 fr.

DÉCÈS

Survenus du 1^{er} au 5 décembre 1835.

Louis-Samuel Pavid, 58 ans, rentier. — Pierre-Albert, 60 ans, herboriste. — Baptiste Dulapuais, femme Robert, 60 ans, rentière. — Jean-Gaspard Stumpp, artiste musicien. — Jules Rogniat, 40 ans,

propriétaire, chevalier de la Légion-d'Honneur. — Claude Davoine, 58 ans, grainetier. — Marie Renel, veuve Roger, 88 ans, rentier. — Antoinette Demontmahou, femme Varambert, 58 ans, rentière. — Jean-Marie Drut, veuve Dupoizat, 77 ans, rentière.

OBSERVATIONS MINÉRALOGIQUES,

PAR LAVERGNE, INGÉNIEUR-OPTICIEN,

Quai des Célestins, n. 49.

	BAROMÈTRE.	THERMOMÈTRE DE RÉAUMUR.	ÉTAT DU CIEL.
déc. 14	27 pouces 9 l.	7 degrés au dessous de o.	Beau soleil.
15	28 pouces 0 l.	6 degrés au dessous de o.	Brouillards.
16	28 pouces 0 l.	7 degrés au dessous de o.	Brouillards.
17	28 pouces 0 l.	4 degrés au dessous de o.	Brouillards.
18	28 pouces 0 l.	5 degrés au dessous de o.	Neige.
19	27 pouces 0 l.	3 degrés au dessous de o.	Neige.

PRIX DES GRAINS ET AUTRES DENRÉES

Au Marché de lundi dernier.

Le double boisseau.

Froment beau	4	»
Id. moyen	3	85
Id. moindre	3	75
Seigle beau	2	40
Orge belle	2	30
Blé noir	1	90
Avoine	1	95

P. S. Avant-hier, dans la matinée, deux ouvriers maçons qui travaillaient à réparer des conduits de latrines, rue de la Préfecture, sont tombés dans la fosse d'aisance, et ont été retiré asphyxiés.

— Dans la nuit du jeudi au vendredi, des voleurs ont fracturé les montres extérieures du magasin de M. Imbert Prost, marchand de nouveautés, rue Saint-Pierre, et se sont emparés des marchandises qu'elles renfermaient. On évalue cette perte à deux mille francs.

LYON. IMPRIMERIE DE LOUIS PERRIN,

Rue d'Amboise, 6. — Chambet, propriét. gérant.